

Commission Archéologie

AG Comité BFC -11 mars 2017

En cette année de transition, le Budget des actions a été entièrement assuré par le comité Est.

Les grandes actions ont été :

- En Janvier : une journée de présentation des méthodes en eaux intérieures à Paris (Commission Ile-de-France)
- Avril: stage de 4 jours à cubry - port sur saone annulé à cause de la pluviométrie
- Juin: Un stage découverte archéo à Belfort et Delle
 - De 9h00 à 19h00 : Introduction à l'archéologie, Le cadre légal et la sécurité, Les premières expériences de plongée, la prospection et la fouille et *visite des collections archéologiques* - Les périodes historiques, l'architecture navale (frise interactive) et les grandes épaves.
 - 16h30 – 19h00 : départ pour Delle et séance pratique en piscine.
 - Aout et septembre : 4 jours de plongées annulés à cause de la pluviométrie ou d'absence d'encadrants

La commission culturelle archéo, avec l'évolution du cadre légal est très difficile à faire vivre.

Le cadre légal dépend des Services Régionaux d'Archéologie (SRA), délivrent des autorisations officielles de fouille et de prélèvement subaquatique, sur dossiers, aux archéologues professionnels ou à des associations et du Département des Recherches Archéologiques Subaquatique et Sous Marine (DRASSM) délivre les mêmes autorisations pour la mer

Enfin La Commission Nationale d'Archéologie (CNA) de la FFESSM gère les activités relatives à l'archéologie sous-marine. Elle assure la formation théorique et pratique, la participation à des chantiers archéologiques.

Deux possibilités : opération archéologique **ou** Plongée loisir :

- dans le 1^{er} cas : Dossier de demande d'opération archéologique **au Ministère de la Culture avec demande de crédits états (de plus en plus succincts), s'adresse a des Plongeurs classés uniquement, Budget lourd, matériel important, loi sur l'eau, ...**
- dans le 2^e : **Demande administrative en préfecture, Plongeurs loisir (à partir du N2), Initiation à la prospection, Budget allégé.**

Pendant 3 ans, j'ai eu la chance de pouvoir bénéficier de ces crédits. Mais comme c'est extrêmement lourd à gérer, il faut rendre un rapport conséquent à la fin d'année, c'est donc vers la deuxième solution que nous nous portons : les activités sont néanmoins multiples : atelier électrolyse, dessin d'objets, relevés en salle, relevés d'une barque immergée en Saône.

Enfin, les RIPE permettent de présenter l'activité aux enfants via une mallette pédagogique.

Voici un rappel des niveaux de plongeurs et d'encadrement

Qualif.	Niveau Technique FFESSM	Nbr de plongées Archéo	Formation théorique	Modalités d'obtention	Prérogatives
PA1	N II/PA20	6 ou stage de 6 jours	8 heures	Entretien libre	Participer à des opérations archéologiques encadré
PA2	N II/PA20 + PA1	18 dont 10 après PA1	12 heures après PA1	Examen théorique + épreuve pratique	Se voir confier des tâches nécessitant une compétence reconnue
PA3	N II-III/PA20-40 + PA2	30 dont 12 après PA2 (sur 2 opés diff)	10 heures après PA2	Présenter un document écrit	Assurer la responsabilité d'une tâche à lui et son équipe
FA1	N II-III/PA20-40 + PA3 (initiateur)	2 opérations en tant que responsable d'opération	Avoir encadré une formation complète PA3 Présenter 2 sujets de 20 mn à un auditoire		Formation et délivrance du PA1, jury PA2 et PA3
FA2	N III/PA40 + FA1	3 autorisations de fouille à son nom, avoir encadré une formation complète FA1 + dossier de candidature			Délivrance du PA1, PA2, PA3, jury FA1
INA	N III + FA2	Fonction temporaire. Les instructeurs proposent les contenus de formation, l'évolution de la pratique, et constituent le jury FA2. Les Instructeurs sont cooptés par leurs pairs. Il faut être en activité : enseignement, conférences, expositions, participation à la vie de la CNA ...			Délivrance du PA1, PA2, PA3 et jury FA2

Une nouveauté : Le pack "découverte archéologie"

Il permettrait aux licenciés ayant le niveau PA20, accompagnés d'un encadrant en archéologie FA1 minimum,

2 plongées de découvrir l'activité avec une information sur l'activité de 2 à 4h.

« Plonger utile » !

Cette primo-formation a pour but :

- donner aux plongeurs quelques connaissances sur des sujets abordés.
- évoluer sans risque sur des chantiers et de s'y retrouver un peu.

Pour ce qui est du budget :

- 1 000 euros et subventions,
- 591 euros de rentrées pour les stages (- 168 euros de remboursement de cartes découvertes, qui n'ont pu être finalisées faute de plongées en milieu naturel),
- 1052 euros de frais (déplacement, repas, entretien du compresseur, visite hyperbare, frais)

Pour les perspectives 2017 :

- finir le stage découverte (13 stagiaires),
- former de nouveaux cadres,
- ...